

Aux paysans, la maîtrise de leur projet

Permettre aux membres d'une association paysanne d'influer véritablement sur les actions mises en œuvre par celle-ci à leur profit, voilà un des défis majeurs que doivent relever les actions d'appui au développement.

Force est constaté que dans le système actuel d'aide au développement, les activités des organisations de base sont davantage le résultat de l'offre standardisée de services des ONG, structures étatiques et autres bailleurs de fonds que l'image des réelles aspirations des membres. A Tensobentenga, Iles de Paix et son partenaire local, l'association Song Taaba (AST), tentent au contraire de donner aux paysans la maîtrise de leurs projets.

Un des objectifs de l'AST consiste en l'amélioration du revenu rural. La stratégie qu'elle poursuit pour l'atteindre est l'appui aux initiatives de ses membres, individus ou groupements villageois. A cet effet, Iles de Paix a réservé, pour l'AST, un fonds de cofinancement de 10.000.000 CFA (environ 15.250 €). Mais il ne suffit pas d'avoir de l'argent à sa disposition pour soutenir des activités, encore faut-il dégager des règles de financement et des procédures de sélection des dossiers. Ce travail a été effectué par un nouvel organe de l'AST : le comité de sélection. Celui-ci est composé de douze personnes : six membres du conseil d'administration et six producteurs représentant les communautés de base.

"Pour les associations rurales, où c'est souvent le conseil d'administration qui prend les décisions et fixe des orientations sans grande consultation de l'AG ou de la base, associer des paysans à la prise de décision, c'est déjà une petite révolution", constate Abdoulaye Kabdago, conseiller technique de l'antenne régionale de Fada qui suit de près le dossier AST avec Nigel Hosford, l'assistant technique.

Une longue marche

Après une information très large des membres de l'association (réunion dans chacun des 64 groupements, assem-



De la discussion et de la réflexion à l'action.

blées de zone, assemblée générale), qui a permis d'élire au comité les représentants des producteurs, les membres se sont réunis à de nombreuses reprises depuis octobre 2001. C'est qu'ils avaient beaucoup de travail à accomplir avant que les premiers dossiers puissent être étudiés.

Tout d'abord, il a fallu sélectionner et former, dans chaque zone, six rédacteurs de projets chargés d'aider les groupements et les producteurs à formuler leurs projets.

Ensuite, il y eut débat sur les conditions de financement. Ce n'est pas facile pour une association qui veut venir en aide à ses membres de décider d'un code de financement qui, conformément à la philosophie d'Iles de Paix, mette avant tout en valeur la mobilisation préalable des demandeurs. La tentation de l'argent facile et la pression de la base à cet égard sont grandes !

Identifier les différents types d'actions en fonction de leurs finalités (économique, sociale, investissement, fonds de roulement...) n'est pas non plus tâche aisée. Finalement, le comité de sélection a retenu un code de financement très simple, qui pourra encore évoluer après l'évaluation de son fonctionnement : au minimum, la mobilisation financière du promoteur du projet sera de 15% et, pour départager deux projets de même qualité, le dossier qui présentera la plus forte mobilisation financière sera favorisé.

Une sélection rigoureuse

Enfin, outre le critère de la mobilisation financière préalable, toute une série de critères de qualité ont été précisés : rentabilité économique de l'activité, impact positif sur l'environnement, projet à la hauteur des capacités du promoteur, choix techniques appropriés, cohérence et pertinence entre l'activité et le problème à résoudre, d'une part, et entre l'activité et les objectifs de l'AST, d'autre part.

Début février, la première session du comité de sélection a pu se tenir et étudier 42 dossiers présentés par les groupements villageois membres de l'AST. Sur ces 42 dossiers, 26 seront finalement financés : 25 projets de mise en place d'un fonds de micro-crédit rotatif pour les femmes (sur base de ceux soutenus à Yalogo et Bolama) et un projet de puits maraîcher. Déjà, les groupements se préparent pour la prochaine session qui devrait avoir lieu au mois d'avril. D'ici là, deux défis restent à relever pour l'AST : mettre en route les activités décidées et rechercher les modalités d'amélioration de l'accès au crédit pour ses membres. En effet, une des grandes difficultés de ce premier comité de sélection a tenu au fait que beaucoup de projets étaient recevables pour un appui sous forme de crédit, mais qu'aucune facilité d'octroi de crédit n'existait encore. ●